



## Assurance vie modifiée quelques jours avant décès

-----  
Par valentin7208

Bonjour,

Pour une assurance vie, suite à décès menant à une autopsie. Nous avons été informés que le contrat d'assurance a été modifié 8 jours avant décès par le titulaire.

Le conseiller a trouvé cela bizarre ce changement juste 8 jours avant, tout comme nous.

Nous nous demandons si juridiquement un changement de contrat ou bénéficiaire est juridiquement valable dans de telles circonstances ?

Merci d'avance pour les réponses qui pourront aider.